



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BAFA / BAFD

ANIMATION

Vous avez entre 16 et 29 ans
Vous résidez en Bourgogne-Franche-Comté

L'État s'engage pour la formation
BAFA et BAFD
une nouvelle aide de la Région académique
Bourgogne-Franche-Comté !

jusqu'à 140 €

en fonction du stage et de votre territoire de résidence

Toutes les infos auprès de votre organisme de formation BAFA-BAFD



Comment fonctionne l'aide BAFA-BAFD ?

- Renseignez-vous auprès d'un organisme de formation au BAFA ou au BAFD de Bourgogne-Franche-Comté, qui va vérifier si vous êtes éligible à l'aide.

- Critères :

- . **Résider en Bourgogne-Franche-Comté** (*justificatif de domicile*).
- . **Etre âgé de 16 à 29 ans** révolu au moment de l'inscription au stage (copie de la carte d'identité).
- . Effectuer sa formation BAFA ou BAFD à **titre individuel** (*non pris en charge par l'employeur*).

- **L'organisme de formation sollicite l'aide auprès de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports** qui valide ou non (en fonction des crédits disponibles).

- **Vous réglez le montant du stage** de formation BAFA ou BAFD à **l'organisme de formation**, minoré de l'aide.

- **Réaliser son stage en Bourgogne-Franche-Comté**, auprès d'un organisme de formation domicilié en Bourgogne-Franche-Comté.

Aide au BAFA

(aide renforcée de 50€ supplémentaire par stage si résidant ZRR ou QPV)

- **Formation générale :**

- . avec hébergement : 110 €
- . sans hébergement ou en demi-pension : 100 €

- **Approfondissement ou qualification :**

- . avec hébergement : 120 €
- . sans hébergement ou en demi-pension : 110 €

Aide au BAFD

(aide renforcée de 50€ supplémentaire par stage si résidant ZRR ou QPV)

- **Formation générale :**

- . avec hébergement : 130 €
- . sans hébergement ou en demi-pension : 110 €

- **Perfectionnement :**

- . avec hébergement : 140 €
- . sans hébergement ou en demi-pension : 120 €

Les aides sont validées dans la limite des crédits disponibles.

